



Paris, le

04 OCT. 2017

Le Président

Chère Madame la Présidente,

La Métropole du Grand Paris (MGP) a été pensée et mise en œuvre pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants. Ensemble, nous avons l'ambition de construire une métropole du XXIème siècle attractive, solidaire et résiliente, au rayonnement mondial. Un des enjeux est aussi de développer une métropole polycentrique, articulée autour des centres-villes, des nouveaux quartiers de gare du Grand Paris Express et de certains sites du concours Inventons la Métropole du Grand Paris.

Les centres-villes sont en effet des piliers de l'attractivité économique. Ce sont aussi des lieux de vie, de consommation, de rencontres et d'échanges. Leur vitalité est essentielle pour tous les habitants et usagers de la Métropole.

Les centralités de la Métropole portent son identité. Elles sont multiples, diverses et en constante mutation. En effet, le développement du e-commerce, la valorisation des circuits courts et les nouveaux comportements des consommateurs conduisent à des transformations profondes de nos villes et de leurs centres. Le numérique a investi le quotidien et il représente autant un défi qu'une opportunité dans la mesure où il bouleverse nos habitudes de consommation et le contexte commercial de nos commerçants. La Métropole doit se saisir de ces opportunités pour imaginer les futurs centres-villes du Grand Paris.

Je souhaite vivement que le Conseil de développement conduise une réflexion ouverte sur le thème : « **Quels centres-villes et quelles centralités pour demain ?** ».

Au regard de l'expertise professionnelle et de l'expérience personnelle de chacun de ses membres, ainsi qu'au regard des grandes tendances actuelles (smart cities, agriculture urbaine, nouvelles mobilités, e-commerce...), le CODEV pourrait imaginer le devenir de nos centres-villes **à l'horizon 2030 et mettre en lumière les attentes des habitants et des usagers de la Métropole** concernant les innovations que la MGP pourrait accompagner.

La vision prospective et les scénarios proposés par le CODEV viendront alimenter la réflexion des élus métropolitains. J'ai notamment mis en place un groupe de travail qui réunira des élus, des experts et des acteurs du commerce afin de réfléchir aux modalités d'accompagnement des villes qui souhaitent revitaliser leurs centres-villes. La contribution du CODEV est souhaitée pour le début du mois de décembre.

Chère Vous remerciant par avance de l'attention apportée à cette saisine, je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Très sincèrement

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison



Madame Méka BRUNEL
Présidente du Conseil de développement
de la Métropole du Grand Paris



Paris, le 05 OCT. 2017

Le Président

Chère Madame la Directrice Générale,

Créée le 1er janvier 2016, la Métropole du Grand Paris définit et met en œuvre les actions métropolitaines pour améliorer le cadre de vie de ses habitants, réduire les inégalités entre les territoires, développer un modèle urbain, social et économique durable et renforcer son attractivité et sa compétitivité au bénéfice de tous.

Le Conseil de la Métropole réunit 209 élus, représentants des 131 communes qui constituent l'aire métropolitaine. Un Conseil de développement (CODEV) a été institué à ses côtés le 21 mars 2017. Cette instance est consultée pour avis et peut être force de proposition sur toute question relative à la Métropole. Elle est composée de 71 acteurs économiques, sociaux, environnementaux, culturels et sportifs (80 personnalités qualifiées à terme) auxquels sont associés 24 habitants tirés au sort parmi les citoyens volontaires.

Je me réjouis vivement que vous ayez accepté, à votre tour de présider le CODEV. Je ne doute pas que votre expérience et vos compétences contribueront au rayonnement de cette instance essentielle à la construction harmonieuse de la Métropole du Grand Paris.

Je serais heureux de vous recevoir prochainement en présence de Philippe LAURENT, Maire de Sceaux et Conseiller métropolitain, est le représentant permanent du Bureau auprès du CODEV, Laura SARRAZIN, Chargée de mission Conseil de développement se tient à votre entière disposition pour vous faciliter la tâche (laura.sarrazin@metropolegrandparis.fr et 07-57-07-66-83).

Dans l'attente de votre installation à cette fonction lors d'une assemblée plénière à programmer au cours des prochaines semaines, je vous prie de croire, *Chère* Madame la Directrice Générale, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Rien personnellement
Chère Méka*

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Madame Méka BRUNEL
Directrice Générale
GECINA
16 rue des Capucines
75084 PARIS CEDEX 02

